

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 4 octobre 2010

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Frédéric Landry et Roland Lescault. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Jocelyn Poulin

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est décidé, d'un commun accord, de reporter l'item 3 après le rapport du Maire (item 6).

10-1973

Il est, par la suite, proposé par Roland Lescault, appuyé par Frédéric Landry d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions (**reporté après le rapport du maire, item 6**)
4. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2010.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - Adoption du règlement 2010-01 (assainissement des eaux usées)
 - Politique de gestion contractuelle (Martel, Brassard, Doyon)
 - Entente d'achat en commun – Collecte matières résiduelles & recyclables
 - Projet pacte rural & soumission pavillon multifonctionnel
 - Emprunt enveloppe pacte rural Scotstown
 - Renouvellement d'entente – Croix Rouge Canadienne
 - Demandes de soutien financier
 - Achat papeterie 2011 - Infotech
 - Gaine protectrice cheminée – Centre communautaire
 - Tracteur à pelouse
 - Demande de Louise St-Laurent
 - Divers
9. Affaires nouvelles.

10. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions :

Item reporté après l'item 6.

4. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2010 :

10-1974

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Frédéric Landry d'adopter le procès-verbal du 7 septembre 2010, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption des revenus & dépenses :

10-1975

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jacques Blain d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2010 pour un total des dépenses de 34 445,81 \$ et un total des revenus de 39 244,59 \$.

6. Rapport du Maire :

Concernant le dossier internet haute vitesse, M. Roland Lescault a remplacé M. le Maire à une réunion. Pour sa part, M. le Maire doit rencontrer vers la fin de semaine prochaine le représentant de la compagnie Xittel afin de regarder les endroits propices pour l'installation des tours sur notre territoire. Ces tours devraient être installés au début de 2011 et les gens qui sont non desservis seront alors contactés.

Concernant le dossier d'assainissement des eaux usées, M. le Maire rappelle aux personnes présentes que suite aux remarques de la population lors de la dernière réunion les conseillers se sont à nouveau réunis à quelques reprises et qu'il a été décidé d'un commun accord :

a) d'effectuer les travaux sur la rue St-Paul et

b) de fixer le taux par unité de logement (voir tableau explicatif avec définition des commerces au règlement 2010-01).

Finalement une rencontre doit avoir lieu avec M. Gilles Bourque du Ministère des Transports concernant un protocole d'entente pour les travaux qui seront effectués en même temps pour le réseau d'égouts pluviaux.

Période de questions :

Les premières questions qui sont posées sont essentiellement par rapport aux coûts qui ont déjà été distribués aux utilisateurs qui sont venus au Bureau municipal.

M. le Maire rappelle que les chiffres qui ont déjà été donnés ne sont plus bons, que le calcul n'est pas encore finalisé par rapport au nombre d'unités mais que le coût approximatif serait d'environ 4 700 \$ à 4 800 \$ payable sur vingt (20) ans.

M. le Maire explique la façon de calculer lorsque les unités augmentent ou diminuent, s'il y a de nouvelles constructions ou contrairement s'il y a démolition d'un bâtiment ou fermeture d'un commerce.

7. Rapport des comités ad hoc :

Internet haute vitesse :

M. Roland Lescault nous explique qu'il a assisté à une réunion en remplacement de M. le Maire, suite à une invitation du CLD, pour une mise à jour sur le dossier Internet haute vitesse. Il semble que l'objectif de janvier 2011 soit maintenu ; au départ Chartierville ne faisait pas partie de la

liste au premier tour mais le tout a été rétabli. Lorsque l'installation des tours sera terminée, il y aura une rencontre de la population pour l'explication des tarifs.

Pacte rural :

Jacques Blain explique que la connexion des quatre ordinateurs se fera jeudi prochain. Le 1^{er} novembre prochain, il y aura une visite avec les membres de l'Âge d'Or et voir avec eux ce qu'ils aimeraient avoir comme formation. Il y aura priorisation de 4 jours par semaine, sur les heures d'ouverture du Bureau municipal, pour les personnes intéressées. Pour les jeunes, lorsque des logiciels de jeux seront installés, le local pourrait être ouvert de 3 à 4 soirées par semaine, sous surveillance. Dossier à suivre.

Voirie :

Louis Désy parle d'un ponceau qui a dû être remplacé suite à une inondation survenue sur la route Verchères.

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

10-1976

Adoption du règlement 2010-01 (assainissement des eaux usées)

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Jacques Blain d'adopter le règlement 2010-01 sur l'assainissement des eaux usées et d'en faire l'envoi au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire pour approbation. Adopté à l'unanimité.

Politique de gestion contractuelle :

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Jacques Blain que la Municipalité de Chartierville désigne le Maire Jean Bellehumeur à titre de signataire du protocole d'entente entre le MAMROT et la Municipalité de Chartierville. Adopté à l'unanimité.

Entente d'achat en commun – Collecte des matières résiduelles et recyclables :

10-1977

ATTENDU QUE les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie, et la Ville de Scotstown se sont entendues pour des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières récupérables ;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Lingwick a été nommée mandataire de l'entente d'achat en commun ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités parties à l'entente a adopté une résolution autorisant la municipalité du Canton de Lingwick à procéder à des appels d'offres pour le service de collecte et transports des matières récupérables ;

ATTENDU QUE 2 soumissionnaires ont déposé leur soumission dans le délai prescrit et qu'elles sont conformes au devis, soit :

- Sani Estrie;

- Services Sanitaires Denis Fortier Inc.;

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Frédéric Landry et résolu :

QUE la municipalité de Chartierville accepte la soumission la plus basse, soit celle de Services Sanitaires Denis Fortier Inc., aux montants suivants :

Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014 :

Année 2011 : 41.37 \$ par unité

Année 2012 : 42.20 \$ par unité

Année 2013 : 43.04 \$ par unité

Année 2014 : 43.90 \$ par unité

QUE le nombre d'unités pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 sera déterminé et transmis à l'entrepreneur au plus tard le 1^{er} décembre

précédent de chaque année afin de déterminer les coûts pour l'année suivante.

QUE la collecte des matières récupérables se fera aux deux semaines, soit 26 collectes annuelles.

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur. Adopté à l'unanimité.

10-1978

ATTENDU QUE les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie, et la Ville de Scotstown se sont entendues pour des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Lingwick a été nommée mandataire de l'entente d'achat en commun ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités parties à l'entente a adopté une résolution autorisant la municipalité du Canton de Lingwick à procéder à des appels d'offres pour le service de collecte et transports des matières résiduelles et la location de conteneur ;

ATTENDU QUE 2 soumissionnaires ont déposé leur soumission dans le délai prescrit et qu'elles sont conformes au devis, soit :

- Sani Estrie;

- Services Sanitaires Denis Fortier Inc.;

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Frédéric Landry et résolu :

QUE la municipalité de Chartierville accepte la soumission la plus basse, soit celle de Services Sanitaires Denis Fortier inc., aux montants suivants :

Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014 : 26 collectes par années (aux deux semaines)

Année 2011 : 46.50 \$ par unité

Année 2012 : 47.43 \$ par unité

Année 2013 : 48.38 \$ par unité

Année 2014 : 49.34 \$ par unité

QUE le nombre d'unités et/ou de verges correspondant au nombre de conteneur pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 sera déterminé et transmis à l'entrepreneur au plus tard le 1^{er} décembre précédent de chaque année afin de déterminer les coûts pour l'année suivante.

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur. Adopté à l'unanimité.

10-1979

Soumission pavillon multifonctionnel :

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Frédéric Landry d'autoriser le dépôt d'un projet au fonds du Pacte rural 2007-2014 pour la construction d'un Pavillon multifonctionnel et que le nom de M. Michel Audet soit retenu pour la construction de ce pavillon pour la somme de 85 562,07 \$, suite à la réception de deux (2) soumissions. Adopté à l'unanimité.

10-1980

Emprunt enveloppe pacte rural Scotstown :

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville doit déposer au pacte un projet pour la construction d'un pavillon multifonctionnel ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville désire emprunter un montant de 20 500 \$ sur l'enveloppe du pacte rural destinée à la Ville de Scotstown ;

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Camille Fortier que la Municipalité de Chartierville s'engage à rembourser à la Ville de Scotstown la somme de 20 500 \$ lors du versement annuel qui sera fait par le MAMROT à la MRC du Haut-Saint-François en septembre 2011. Adopté à l'unanimité.

Renouvellement d'entente – Croix Rouge Canadienne :

10-1981

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Louis Désy de renouveler l'entente de Services aux sinistrés que la Municipalité de Chartierville a signé avec la Croix-Rouge canadienne et de verser la contribution de 125 \$ pour l'année 2011 et de 150 \$ pour 2012 ; la contribution pour 2010 de 100 \$ ayant déjà été versée en janvier 2010. Adopté à l'unanimité.

10-1982

Demandes de soutien financier :

Il est proposé par Frédéric Landry, appuyé par Camille Fortier de remettre un montant de 500 \$ à David Grégoire pour le soutien financier 2010-2011 à titre d'athlète de niveau international qui évolue dans la discipline sportive du biathlon. Adopté à l'unanimité.

10-1983

Il est proposé par Frédéric Landry, appuyé par Louis Désy de contribuer à la réalisation des activités de Place aux Jeunes du Haut-St-François en lui accordant un soutien financier de 74,80 \$ pour l'année 2010-211. Adopté à l'unanimité.

10-1984

Achat de papeterie 2011 – Infotech :

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Camille Fortier d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à l'achat de papeterie 2011 (chèques et compte de taxes) pour la prochaine année. Adopté à l'unanimité.

Gaine protectrice cheminée (Centre communautaire) :

La secrétaire-trésorière présente deux soumissions concernant l'installation d'une gaine protectrice pour la cheminée du Centre communautaire. Les conseillers, d'un commun accord, décident de reporter ce sujet à la prochaine réunion.

Tracteur à pelouse :

Suite à des problèmes relatés par la concierge concernant le tracteur à pelouse, la secrétaire-trésorière parle de suggestions de Frédéric Langlois de La Patrie concernant la réparation de celui-ci. M. le Maire demande à la secrétaire-trésorière de contacter M. Gilles Boulay afin que celui-ci nous donnent ses commentaires à ce sujet.

Demandes de Louise St-Laurent :

Mme St-Laurent demande la possibilité d'acheter les madriers à l'arrière du Centre communautaire qui sont là depuis environ deux ans et aussi d'une barrière qui avait été achetée pour CIMO.

Pour les madriers qui sont usagés, elle est prête à payer un prix raisonnable mais pour ce qui est de la barrière, comme elle n'a jamais été installée, elle veut en payer le plein prix.

On demande à Camille Fortier de vérifier pour les madriers, pour ce qui est de la barrière, personne n'a d'objection.

Divers :

La secrétaire-trésorière fait lecture de différentes invitations ou offres de service reçus comme :

- Invitation FQM – 14 octobre 2010 – Mégantic (tournée d'information : pour une saine gestion des contrats et une plus grande transparence dans l'administration municipale
- Invitation Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire – 2 novembre – Club de golf de Sherbrooke (consultation pour le PRDIRT)
- Rappel de la semaine de la justice réparatrice 2010 qui se tiendra du 14 au 21 novembre 2010

- Transmission de la version finale de la Planification stratégique 2010-2015 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Invitation de la Mutuelle des Municipalités du Québec – 13 octobre – MRC Val St-François (risques d'incendie en milieu de travail)
- Invitation conférence de presse Mme Marguerite Blais – 29 octobre 2010 – Centre communautaire de Weedon (inauguration de l'Agence Pair)

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de l'assemblée :

10-1985

L'assemblée est levée à 20h30 par Camille Fortier sous la résolution 10-1985.

Jean Bellehumeur, Maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière